



La Tremblade le 9 Octobre 1990

Station de la Tremblade

Mus du Loup, boîte postale 133, 17390 La Tremblade
Tél. 46.36.18.41

Monsieur le Directeur
Départemental de l'Agriculture
et de la Forêt

17 021 LA ROCHELLE CEDEX

**OBJET : AVIS SUR L'AMENAGEMENT DU MARAIS DE MOEZE
ILOT DU LIAGEUX**

N/REF : 466/90/DEL

V/REF : Votre demande du 28/08/90

Comme suite à votre courrier cité en référence et après étude nous faisons les remarques et recommandations suivantes :

- l'îlot du Liageux représente 72,5 hectares dont la majorité est constituée de sols très instables (étude pédologique p.8), donc susceptibles de laisser partir beaucoup de particules dans les eaux de drainage

- le projet de circuit de refoulement de la station de pompage fait aboutir les eaux de rejet dans le chenal du Grand Garçon. Ce drainé draine déjà les eaux de l'îlot des Tannes (100 ha) de l'île Bordeaux (120 ha), du Grand Quadoré (40 ha), de l'îlot Malaise (44 ha et 105 prévus). Les trajets d'écoulements de ces différents îlots ne s'additionnent pas. Nous arrivons donc à la porte du chenal de Brouage à 304 ha drainés avec seulement 11,3 ha de lagunes soit seulement 3,7% de la surface drainée.

De plus, d'autres îlots sont drainés sans demande préalable et la surface cultivée au Nord du canal de Brouage est certainement plus près de 500 ha que 300.

Cette situation ne peut se poursuivre en l'état. Il est indispensable

- de prévoir pour cet îlot un système lagunaire à la sortie de la station de pompage
- de mettre en place le plus rapidement possible une très grande lagune recevant les eaux de rejet de tous les marais drainés au Nord du chenal de Brouage.

Comme nous l'avons dit précédemment un effet d'échelle est à craindre, aussi bien avec l'évolution des cultures (maïs sur l'île Bordeaux cet été) qu'avec les apports venant des terres hautes.

Le Responsable D.E.L. La Tremblade
Daniel MASSON

Copies :

dossier
Chrono